

FORMATION

Formation des membres du CSE pour les entreprises de – de 50 salariés

Durée : 2 jours

Public concerné :

Membre du CSE ou Service RH

Prérequis :

Aucun

L'objectif de la formation :

Etre capable de :

- Maîtriser les notions juridiques principales liées au CSE
- Intégrer les changements liés aux ordonnances Macron
- Identifier les missions et les moyens d'action du CSE
- S'impliquer dans la vie du CSE

Les intervenants :

Consultant Formateur spécialisé en Prévention d'entreprise

La pédagogie :

Apports théoriques & méthodologiques de l'intervenant
Pédagogie participative, fondée sur les échanges
Travaux collectifs & sur problématiques réelles

Les outils pédagogiques

Vidéo projection,
Klaxoon (selon public)



Remis à chaque apprenant



Validation des acquis :

Quiz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques
Grille d'observation et de validation des réflexes

Evaluation de la formation :

Evaluation à chaud (questionnaire de fin de stage)

Identifier les attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Présenter les réclamations individuelles et collectives

Compétence en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Compétences particulières (en cas de licenciement économique collectif, de reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail...)

Saisir l'inspecteur du travail

Après la réforme par ordonnances : extension des attributions de la délégation du personnel aux intérimaires, stagiaires, salariés temporaires

Comment exercer son mandat ?

Combien d'heures de délégation ? quelle rémunération ? quel contrôle de l'employeur ?

Liberté de déplacement des élus : ce qu'il faut savoir

Un local, pour quoi faire ?

Registre : que faut-il y inscrire ?

Comment se réunir avec l'employeur et communiquer avec les salariés dans le cadre de son mandat ?

Qui participe aux réunions ? quid du représentant de la direction, des invités...?

Quand se réunir et à quelle périodicité ? quid des réunions demandées par les membres du CSE en cas d'urgence ?

Quelles questions poser ?

La direction doit-elle obligatoirement répondre à toutes les questions ?

Les réponses apportées au CSE engagent-elles la direction ?

La communication avec les salariés

Protection des membres de CSE de moins de 50 salariés

Statut protecteur du CSE : étendue et limites

Délit d'entrave

Santé hygiène et sécurité dans l'entreprise

Comment négocier un accord d'entreprise avec le CSE ?

Evaluation de la formation